

Procès-verbal de la 121^e assemblée du
conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette
tenue le mercredi 16 décembre 2015, à 16 h 30, par conférence téléphonique
sous la présidence de M. Jean-Yves Tremblay

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE

- M. Normand Kevin Aubin
- M. Gunnar Didié
- Mme Johanne Lacroix
- Mme Nathalie Poulin
- M. Jean-Yves Tremblay
- M. Benoit Valiquette
- Mme Marie Carole Mc Kenzie
- M. Yvon Germain
- M. Roger Pedneault
- M. Simon Perreault
- M. Grégoire Riberdy

ABSENCES

- M. Jacques Brasseur
- Mme Diane Paradis

INVITÉS (ES)

- M. Marcel Côté

AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE

- Mme Lorraine Dépelteau

Ordre du jour

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Avis sur la nomination d'un directeur ou d'une directrice au collège constituant de Joliette;
4. Adoption des modifications aux calendriers scolaires de l'automne 2015;
5. Levée de l'assemblée.

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Monsieur Jean-Yves Tremblay ouvre la réunion à 16 h 30 et constate le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour;

CECJ151216-01 Sur proposition de M. Gunnar Didié dûment appuyée par Mme Johanne Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Avis sur la nomination d'un directeur ou d'une directrice au collège constituant de Joliette;

Le directeur général du Cégep régional de Lanaudière, M. Marcel Côté, présente la candidature recommandée par le comité de recrutement au poste de direction du collège constituant de Joliette. Il présente la personne qui a été retenue pour occuper le poste, soit Mme Hélène Bailieu.

Madame Bailieu compte plus de 15 années d'expérience dans le milieu de l'enseignement collégial dont près de 7 années au sein de la direction des études au Cégep de Trois-Rivières. Elle détient un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université Laval et terminera à l'hiver 2016 ses études à la maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique.

Reconnue pour son engagement éducationnel et ses qualités de rassembleuse, elle est également appréciée par ses pairs pour son style de gestion participatif et collaboratif.

Attendu la vacance à la direction du collège constituant de Joliette;

Attendu que Mme Francine Ranger, présidente du conseil d'administration, M. Jean-Yves Tremblay, président du conseil d'établissement de Joliette, M. Marcel Côté, directeur général, M. Louis Gendron, directeur du collège constituant de L'Assomption, M. Michel Rouleau, directeur du collège constituant de Terrebonne, et Mme Hélène Latendresse, agente de soutien administratif, classe principale au collège constituant de Joliette et membre du conseil d'administration ont été nommés comme membres du comité de sélection chargés de recommander un candidat ou une candidate au conseil d'administration, étant entendu que Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines, agissait en tant que secrétaire du comité;

Attendu l'appel de candidatures en date du 24 août 2015 et le processus de sélection qui a suivi;

Attendu la recommandation unanime du comité de sélection;

Attendu l'avis favorable de la commission des études;

CECJ151216-02 Sur proposition de Mme Johanne Lacroix, dûment appuyée par M. Normand Kevin Aubin, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière quant à la nomination de Madame Hélène Bailleu à la direction du collège constituant de Joliette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Tremblay, à titre de membre du comité de sélection, commente la candidature de Mme Bailleu en mentionnant que le comité a eu un coup de cœur pour la candidature de Mme Bailleu. Il explique que c'est son profil professionnel, sa vision à long terme et sa complémentarité avec l'équipe actuelle de direction qui ont séduit le comité.

4. Adoption des modifications au calendrier scolaire de l'automne 2015;

M. Tremblay présente les aménagements qui ont dû être faits au calendrier scolaire de la présente session suite aux quatre journées de débrayage. Il explique brièvement que la direction du collège peut ajuster le calendrier scolaire pour des modifications de force majeure, de boycott ou de grève de trois jours ou moins. Il revient donc au conseil d'établissement d'adopter les modifications de plus de trois jours à son calendrier scolaire, suite à l'avis de la commission des études.

RÉSUMÉ :	
4 journées de reprise de grève :	
reprise du lundi 26 octobre 2015	jeudi 26 novembre 2015 : la journée pédagogique prévue devient le 11 ^e lundi
reprise du lundi 9 novembre 2015	lundi 21 décembre 2015 : la journée d'évaluation prévue devient le 15 ^e lundi
APM ou journées de stages ¹ du mardi 10 novembre 2015	jeudi 24 décembre 2015 : APM ou stage
reprise du mercredi 9 décembre 2015	jeudi 23 décembre 2015 : la journée d'évaluation prévue devient le 15 ^e mercredi

En conformité avec

- le Règlement sur la Commission des études (R3), article 4.1. Doivent être soumis à la commission, avant leur discussion par le conseil : h) le calendrier scolaire

¹ Pour faciliter l'organisation des enseignements du programme de Soins infirmiers, notamment en ce qui concerne la coordination des stages en fonction de la disponibilité des milieux, le Collège propose exceptionnellement à des fins d'enseignement, l'utilisation des journées suivantes prévues au calendrier scolaire régulier 2015-2016 : Journées d'activités pédagogiques multiples du 16 septembre 2015 et du 10 novembre 2015.

- les balises administratives concernant l'établissement du calendrier scolaire, article 6

Attendu l'adoption par le comité de direction;

Attendu l'avis favorable de la commission des études

CECJ151216-03 Sur proposition de Mme Johanne Lacroix, dûment appuyée par M. Yvon Germain, il est résolu d'adopter les modifications apportées aux calendriers scolaires de l'automne 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

Avant la fin de la rencontre, M. Tremblay souligne l'excellent travail effectué par Mme Marie-Carole Mc Kenzie ainsi que l'équipe de direction qui ont assuré l'intérim à la direction du collège.

CECJ151216-04 L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par M. Gunnar Didié de lever la séance à 16 h 40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

X

Jean-Yves Tremblay
Président

X

Lorraine Dépelteau
Secrétaire